



ATTESTATION DE MEMBRE INDIVIDUEL DE LA FF2P

délivrée à Mme Anne-Catherine SABAS

Je soussignée, Hervé ETIENNE, Président de Commission d'Admission de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse, certifie que Mme Anne-Catherine Sabas a été acceptée en tant que membre individuel de la FF2P, en date du 20/04/2017.

Mme Anne-Catherine Sabas est à jour de ses cotisations auprès de notre Fédération.

Fait à Paris, le 05/09/2023.

Hervé ETIENNE
Président de la Commission d'admission